

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

**SÉANCE DU 19 octobre 2016**

**Date de la convocation : 14 octobre 2016**

**Membres présents** : Mrs BERGÉ G. – DREUILAUD D. – ROUX M. – Mmes LEGRAND C. –  
BUZON G. – BELHENNICHE M.

Absent excuse : Mme HUMBERT J. a donné procuration à M. BERGÉ  
Mme HENRY B.

Secrétaire de séance : Mme LEGRAND C.

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 11  
Dont 8 en fonction à la date de la délibération  
Assistaient à la séance 6 membres du Conseil Municipal

**DELIBERATION N° 7 du 19 octobre 2016**

**Objet : Motion sur le projet actuellement en négociation de " Partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement"**

Le Conseil municipal de Jussy,

Après avoir examiné le contenu du mandat de négociation conféré à la Commission européenne par les Etats membres de l'Union européenne afin de négocier avec les Etats-Unis d'Amérique et le Canada un accord de « Partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement »,

Après avoir constaté que plusieurs articles de ce mandat, et notamment les articles 4, 23, 24 et 45, précisent que l'accord en négociation s'imposera aux municipalités et aux collectivités territoriales,

Après avoir observé que plusieurs dispositions de ce mandat remettent en cause les prérogatives des collectivités territoriales telles que définies dans la Constitution de la V<sup>ème</sup> République et dans la législation française,

Considère que les objectifs de ce mandat menacent gravement les choix de société et les modes de vie,

Considère que le projet en cours de négociation contient en germes de graves dangers pour les exigences sociales, sanitaires, alimentaires, environnementales en vigueur en France,

Estime en conséquence que ce projet est inacceptable,

Demande au gouvernement de la République de dénoncer n'accord qu'il a donné pour cette négociation en Conseil des ministres de l'Union européenne le 14 juin 2013,

Refuse que tout ou partie d'un traité reprenant les termes du mandat du 14 juin 2013 s'applique au territoire de la Commune de Jussy et déclare celle-ci « zone hors TAFTA » et hors CETA.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les Conseillers Municipaux approuvent cette motion.

**VOTE : POUR à l'unanimité**

JUSSY, le 20 octobre 2016

Le Maire

Guy BERGÉ